



conseil en immobilier

HONORAIRES DE L'AGENCE

HABITATION

VENTE

A la charge de l'acquéreur, sauf convention contraire, tranches non cumulatives

Montant jusqu'à 100 000 €

7,50% TTC

Montant de 100 001 € à 300 000 €

6,00% TTC

Montant de 300 001 € à 600 000 €

5,50% TTC

Montant de 600 001 € à 1000 000 €

5,00% TTC

Montant au delà

4,00% TTC

LOCATION

Part locataire

Visite des lieux

Constitution du dossier

Rédaction du bail et ses annexes

8 € TTC par m² loué (zone non tendue)

10 € TTC par m² loué (zone tendue)

12 € TTC par m² loué (zone très tendue)

Rédaction de l'état des lieux d'entrée

3 € TTC par m² loué

Part propriétaire-bailleur

Honoraires identiques part locataire

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VENTE

Montant jusqu'à 1 000 000 €

5% HT

Montant au delà

4% HT

LOCATION

Tous loyers - toutes durées

10% HT du loyer triennal répartis 50/50 entre le Bailleur et le Preneur

FONDS DE COMMERCE

10% HT

DROIT AU BAIL - PAS DE PORTE

10% HT à la charge du Preneur